

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chatelais, 28 février 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (16)

Collation2 p. (44r, 45v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chatelais, 28 février 1875, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48357>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[28 février 1875](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Chatelais](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

# Description

Résumé Sur l'état de l'opinion et l'avenir politique de Godin : « Je ne fonde et ne veut fonder aucune espérance sur la vie publique [...] ». Godin demande à Chatelais de se défier de son opinion personnelle pour apprécier le mouvement des idées républicaines. Godin demande à Chatelais si son correspondant de Boué qui le félicite d'avoir écrit sur le « droit, le devoir et l'impôt » parle de la brochure *La souveraineté et les droits du peuple*. Il lui demande enfin s'il a reçu des réflexions sur le dernier ouvrage qu'il a publié.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Idées politiques](#), [Livres](#)

Oeuvres citées [Godin \(Jean-Baptiste André\), \*La souveraineté et les droits du peuple\*, Paris, Librairie de la Bibliothèque démocratique, 1874.](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Versailles 28 février 77

Monsieur Chatelais,

À la lecture de la lettre que vous mevez de m'adresser, j'esprouve le plaisir de pouvoir faire quelques réflexions, pour le présent et futur l'an prochain. Je vous ai exprimé le désir de connaître le mouvement de l'opinion, mais je crois remarquer que vous croez trop que je sois en cela un partisan personnel, et je désire vous montrer un grand contrôle à l'influence que cela pourrait exercer sur vos appréciations.

Je tiens infiniment moins à savoir ce qu'il se passe

député qui a connu dans toute leur vérité les diverses expressions de l'opinion publique. J'aimerais ~~fort~~ mieux connaître les opinions qui me sont défavorables que celles ayant pour intention de se préoccuper de mon avenir politique. Je ne fonde et ne veux fonder aucune espérance sur la vie publique; je n'y suis entré et n'y resterai que pour être utile aux intérêts du pays. Quant à mes propres intérêts, ils sont trop largement sacrifiés par ces fonctions pour que je puisse considérer la vie publique comme une faveur. Il ne m'en coûtera

dans en aucune façon  
le jour où je devrai y  
renoncer. Mais ce à  
quoi j'attache un très-  
grand intérêt, c'est la  
connaissance du mouve-  
ment des idées républicaines  
dans les esprits; et si vous  
demandez même en ceci de  
vous délivrer un peu de nos  
propres appréciations, car  
nos opinions personnelles  
peuvent vous porter à voir  
les choses d'une façon favora-  
ble, nous pouvons de  
constater par nos élections  
lors des élections municipales.

De quelle brochure parle  
notre correspondant de Socie,  
lorsque vous me dites qu'il  
me félicite d'avoir eu

l'idée d'écrire sur le droit,  
le devoir et l'impôt? Est-ce  
de la souveraineté et des  
droits du peuple que il  
s'agit ou est-ce de la brochure  
en question?

Si cez-mois dans les réponses  
que nous ont adressées des  
réflexions sur mon dernier  
travail que je recèreraient la  
peine de m'être communiquées

si je vous demande cela,  
c'est parce que je voudrais en  
finir le premier de touche de ce  
qui s'est à publier.

Merci d'agréer mes  
bienveillants regards

Gaston